



## COMPÉTITIONS EN GYMNASSE BE/MI 2023/2024

### Calendrier :

**S 18 Novembre 2023 à Gauchy** : ENAA, SSQ, CSCVH, ESCT  
**à Cuffies** : SAA, ACVC, FCL, ACCT, ACBP

**S 25 Novembre 2023 à Saint-Quentin** : FCL, SSQ, CSCVH, ESCT, ACBP  
**à Chauny** : SAA, ACVC, ENAA, ACCT

*Note : cette année, aucun championnat départemental en gymnase ne sera organisé, pour laisser la place à un championnat de l'Aisne de Triathlon BE/MI en salle à la halle d'Amiens, courant décembre.*

### Organisation Générale :

**Tous les athlètes et membres du jury devront être licenciés au plus tard la veille de la compétition.**

- **Inscriptions en ligne pour les athlètes ainsi que pour les juges** (1 juge par tranche de 5 athlètes **inscrits**)  
**Date limite le jeudi précédent la compétition à 21H00.**
- Les **clubs organisateurs** sont chargés d'indiquer le lieu précis du gymnase au secrétaire général du comité. Les autres obligations sont précisées dans le [Tableau des responsabilités, disponible dans la rubrique CSO du site du CD02.](#)
- Contrôle et confirmation des athlètes : **14h00 au plus tard.**
- Début des compétitions : **14h30**
- Les officiels logica devront mettre à jour la table jeune avant les compétitions.
- Mise en ligne des résultats officiels dans les 2 jours suivant la compétition.
- Pour les officiels Logica : création de deux compétitions, la première un quadrathlon BEF/BEM avec exportation du triathlon en salle.  
La deuxième, un triathlon MIF/MIM. Ne pas sélectionner exportation du triathlon.
- Les **clubs invités** qui ne désirent pas participer sont priés d'en informer le club organisateur et le CD02.
- Les compétitions départementales sont réservées aux catégories Benjamin(e)s et Minimes.

### Règlement des épreuves :

#### **Benjamins :**

Chaque athlète participe aux 4 épreuves : 30 m + 30 m haies + Pentabond + Médecine-ball lancer arrière (2kg BEF, 3kg BEM).

#### **Minimes :**

Triathlon : Médecine-ball lancer arrière (3kg MIF, 4kg MIM), Pentabond et une course au choix 30 m plat ou 30 m haies

**30 m :** Départ debout derrière la ligne. 1 commandement : PRÊT... Claquoir (starter placé derrière les athlètes).

**30 m Haies :** Départ debout derrière la ligne. 1 commandement : PRÊT... Claquoir (starter placé derrière les athlètes).

BEF / BEM : Départ- 1<sup>o</sup>haie = 11.50 m, intervalles = 7.50 m  
Hauteur des haies : 65 cm  
Nombre de haies : 3

MIF : Départ- 1<sup>o</sup>haie = 11.50 m, intervalles = 7.50 m  
Hauteur des haies : 76 cm  
Nombre de haies : 3

MIM : Départ- 1<sup>o</sup>haie = 12.00 m, intervalles 8.00 m  
Hauteur des haies : 84 cm  
Nombre de haies : 3

En cas de chute involontaire, un athlète sera autorisé à recourir mais il lui sera toutefois débité une pénalité de 5 points.

Pour le 30 m et 30 m haies, seul 1 faux départ est autorisé. Au 2<sup>o</sup> faux départ réalisé par le même athlète, l'athlète sera éliminé de son épreuve.

**Pentabond** : 3 essais non consécutifs.

Départ sans élan et pieds côte à côte pouvant être espacés de la largeur du bassin.  
(règlement Equip'Athlé).

Enchaîner 5 foulées bondissantes, arrivée libre. La mesure se fait à l'impact du 5<sup>o</sup> bond.

**Médecine-ball** : (rappel BEF 2kg. BEM 3kg. MIF 3 kg. MIM 4 kg)

3 essais non consécutifs.

Lancer de médecine-ball arrière (règlement Equip'Athlé).

### **PAS DE FRANCHISSEMENT DE LIGNE AUTORISÉ**

#### **Classement final Quadrathlon BEF/BEM**

Départage des ex-aequo : appliquer le règlement des épreuves combinées

« Le gagnant sera l'athlète qui, dans le plus grand nombre d'épreuves, aura obtenu plus de points que (le ou les) concurrent(s) ex-aequo. Si cela ne suffit pas à trancher l'ex-aequo, le gagnant sera le concurrent qui aura marqué le plus de points dans l'une quelconque des épreuves. »

#### **Classement final triathlon MIF/MIM**

Départage des ex-aequo : le gagnant sera l'athlète qui aura marqué le plus de points dans l'une des épreuves.